



Editorial

Écopoints



Le «relooking» des écopoints par un changement de conteurs est en phase d'être finalisé. L'unité administrative des travaux publics est persuadée que ce concept, validé par vos Autorités, va permettre une meilleure accessibilité et ainsi sécuriser la participation de la population au tri des matières recyclables, indispensable à notre environnement.

Hormis dans les déchèteries, les bennes bleues et jaunes sont désormais de l'histoire ancienne. Elles ont cédé leur place à des contenants plus pratiques, plus esthétiques aussi, dont la vidange se fait sur place, ce qui élimine les nombreux trajets effectués par les camions en direction de l'entreprise de collecte à La Chau-de-Fonds et la mauvaise surprise de découvrir l'absence d'une benne lors de son passage à l'écopoint.

Sur le terrain, les emplacements ont été quelque peu transformés afin de permettre une vidange facilitée des conteneurs et deux nouveaux écopoints ont été créés dans les villages du Pâquier et de Villiers. Bien conscient que cette annonce peut paraître futile durant cette difficile période de pandémie, je tenais néanmoins à souligner que, malgré les mesures de distanciation sociale et de restriction, l'unité des travaux publics continue d'assurer un travail de qualité au sein de notre collectivité; notamment pour le ramassage et le traitement de vos déchets ménagers, une tâche non négligeable pour la qualité de vie de chacun.

La réouverture des déchèteries, intervenue le 20 avril dernier, a été une étape de retour à «la vie normale» pas évidente pour les surveillants des sites, qui ont dû faire preuve de patience et de rigueur devant l'empressement de certains à se débarrasser de leurs déchets accumulés pendant la période de semi-confinement. Des files d'attente se sont formées à l'entrée des déchèteries, mais dans l'ensemble, cette reprise s'est faite dans la sérénité.

Je tiens à remercier la population du civisme dont elle a fait preuve pendant cette phase mouvementée.

Christian Hostettler, conseiller communal

Ferme Matile à nouveau pleine de vie

Nous voici à l'aube d'une nouvelle et heureuse occupation de la Ferme Matile, à Fontainemelon, tant appréciée de par son architecture que de par sa riche vie passée; elle fait partie du patrimoine de Val-de-Ruz.

De ferme agricole à centre de requérants d'asile en passant par un rôle militaire ou de vie collective, ce bâtiment en a vu de toutes les couleurs. Et ce n'est pas fini!

Le départ de l'Etat de Neuchâtel et de son centre de requérants d'asile à mi-2018 a laissé quelques traces, particulièrement pour la gérance du patrimoine. Cette bâtisse tellement particulière n'est pas facilement transformable et demeure un casse-tête architectural.

Après une rénovation de bon goût des extérieurs, façades et toit notamment, avant le départ de l'Etat, plusieurs contacts avec un potentiel locataire ont débouché sur une refonte en profondeur des intérieurs, bien souvent anciens, voire très anciens, mais surtout très peu pratiques. Par exemple, impossible de passer par tous les étages - au nombre de quatre - sans sortir du bâtiment, comment gérer l'ancien pont de grange encore présent dans la structure? Comment supprimer des niveaux pas toujours plats? Comment intégrer un ascenseur et une cage d'escalier unique? Et j'en passe. Que de défis!

Et hop! Planche à dessins en main (virtuelle bien sûr), l'équipe de la gérance, architecte communal en tête, conçoit un nouveau mode de fonctionnement intérieur de la Ferme Matile, compatible avec les besoins du locataire pressenti. Quelques maux de tête s'ensuivent, mais bingo, on a trouvé toutes les solutions.

Après un examen attentif, l'aval de la Commission de gestion et des finances nous permet allègrement d'envisager les cinquante prochaines années de manière sereine et parfaitement financées. Le soussigné est fier de cette belle ouvrage, de l'affectation qui en résultera dès cet été, de la manière dont les nombreuses «découvertes» non visibles ont été résolues au fur et à mesure et de la volonté de chacun des participants à ce chantier d'exception. Que chacune et chacun soit félicité et merci à la Fondation des Perce-Neige de faire revivre ce lieu dans la lignée des cinquante dernières années.

J'aurai personnellement toujours plaisir à rencontrer les futurs occupants de ce site; ils sont un exemple de positivisme et de bonne humeur que j'apprécie. Je leur souhaite bon vent pour les nombreuses années à venir et suis heureux que la Commune puisse conserver ce bâtiment dans son patrimoine (avec le rendement propre à tout bâtiment faisant partie du patrimoine financier).

Cédric Cuanillon, conseiller communal
en charge des bâtiments

AROSS

AROSS (association réseau orientation santé social) est un service gratuit d'information et d'orientation pour les personnes de 65 ans et plus ainsi que pour leurs proches. Sa mission consiste à guider les personnes concernées, les proches aidants et les professionnels de la santé à travers le réseau socio-sanitaire du canton de Neuchâtel afin de pouvoir choisir la solution qui convient.

Une fois par semaine, le vendredi après-midi, l'association reçoit sur rendez-vous à Cernier. Contact les jours ouvrables au 058 717 88 90.

Extinction nocturne

Les travaux de mise en place de l'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit se poursuivent progressivement, village par village. Le programme prévoit le village de Fontainemelon les 26 et 27 mai 2020. L'extinction interviendra à minuit et l'allumage à 04h45. Au vu du nombre de récepteurs à programmer, l'extinction se répartira sur deux jours. D'autre part, l'extinction le long de la route cantonale sera réalisée ultérieurement, dans le cadre des travaux routiers.

De manière générale, les passages pour piétons sont supprimés dans les zones 30 et ceux maintenus dans les localités restent quant à eux éclairés durant toute la nuit.

Pour tous renseignements: 032 886 56 27 ou energie.val-de-ruz@ne.ch.

Conseil général

Le Conseil général est convoqué **lundi 25 mai 2020 à 19h30** à La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin.

En cette période de crise sanitaire, la séance se déroulera en «huis clos partiel», à savoir avec la seule présence des représentants des médias.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019
3. Communications du président
4. Rapport oral relatif à la crise sanitaire
5. Modifications du règlement général: système de suppléance, passation de pouvoir et archivage
6. Nouvelle modification partielle du plan d'aménagement local de Boudevilliers, secteur «Sécheron»
7. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 5'000'000 relative à l'extension de la STEP de Val-de-Ruz (traitement des micropolluants)
8. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 520'000 relative au réaménagement de la STEP du Pâquier et de la Combe La Balère
9. Demande de deux crédits-cadres de CHF 1'623'000 pour l'eau potable et de CHF 500'000 pour l'assainissement en 2020
10. Réorganisation de l'accueil parascolaire à la suite de la sortie de Valangin du CSVR
11. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 160'000 relative à l'extension du chauffage à distance de Chézard-Saint-Martin
12. Rapport d'information relatif au plan communal des énergies
13. Motions et propositions
14. Résolutions, interpellations et questions
15. Communications du Conseil communal

Réouverture des guichets communaux Reprise de l'école

Dès le 8 juin 2020, les guichets de l'administration communale rouvriront au public selon les horaires habituels. Mesures sanitaires obligent, un plan de retour au fonctionnement normal de l'administration est en cours d'élaboration.

D'ici là et comme c'est le cas depuis le 17 mars 2020, la population est priée de prendre contact par téléphone, par messagerie électronique ou courrier postal. L'administration communale poursuit l'ensemble de ses activités dans le strict respect des directives émises par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Concernant l'état civil et le contrôle des habitants, les informations peuvent être obtenues par téléphone durant les heures de bureau. Les prestations continuent d'être assurées malgré la fermeture physique des guichets, soit notamment la délivrance d'attestations de domicile, de résidence et de vie, la gestion des départs et des arrivées, des décès et des naissances, les reconnaissances ou, en cas d'urgence, la remise de permis de séjour. Les documents à caractère pressant sont envoyés par courrier traditionnel ou exceptionnellement délivrés sur rendez-vous.

Au travers du Guichet unique (www.guichetunique.ch), plusieurs prestations peuvent être obtenues directement.

Services funèbres

Les inhumations et dépôts de cendres ont repris depuis fin avril 2020 dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation sociale émises par l'OFSP.

Les familles peuvent à nouveau se réunir dans le cercle familial. Le nombre de personnes prenant part à la cérémonie reste limité à 50 personnes maximum en fonction de la taille du lieu de célébration, les entreprises de pompes funèbres devant veiller dans tous les cas au respect de la distance sociale de deux mètres.

Par ailleurs, un seul service funèbre peut se dérouler dans un cimetière par demi-journée (pas de services simultanés).

Jours fériés

A l'occasion de la fête de l'Ascension, les différentes unités de l'administration communale ne seront pas joignables **les jeudi 21 et vendredi 22 mai 2020**. Les bureaux de l'administration communale restent fermés au public et les demandes s'effectuent par téléphone ou par messagerie durant les horaires d'ouverture habituels.

Le chiffre du mois

444

Il s'agit du nombre de dispositifs d'extinction que la Commune possède et entretient, plus précisément 415 extincteurs et 29 postes incendie (lance incendie déroulable) répartis sur 110 sites (écoles, lieux publics, bâtiments locatifs appartenant à la Commune, STEP, etc.).

Mobilité et transports publics

En raison de la pandémie de coronavirus, une part importante des commerces a dû fermer ses portes et l'offre en transports publics a été réduite. Dans ce contexte, le contrôle de la durée du stationnement a été suspendu dès le 16 mars 2020 à Val-de-Ruz.

Comme l'activité commerciale a repris pleinement dès le 11 mai 2020 et dans la mesure où le contrôle de la durée du stationnement sert avant tout à assurer la disponibilité de l'offre en stationnement aux clients des commerces et services, les contrôles ont repris également à cette date.

Concernant les transports publics, en lien avec la reprise des écoles ainsi que la réouverture des commerces et autres institutions, transN et CarPostal sont revenus à leurs horaires réguliers dès le 11 mai, sans exception à Val-de-Ruz.

Après six semaines d'enseignement à distance, une partie des élèves du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSV) a retrouvé les bancs d'école ce lundi. Ce retour à l'enseignement présentiel se fait de manière progressive, pour des raisons pédagogiques et organisationnelles.

Les élèves des années 1 à 8 ont repris l'école par demi-groupes à raison de quatre demi-journées par semaine. Les élèves les plus jeunes ont ainsi la possibilité d'apprendre et d'exercer les mesures d'hygiène et de comportement qui devront être maintenues pendant encore de nombreuses semaines: lavage des mains, évitement des contacts physiques ou de prêt de matériel personnel. Une grande attention est portée par le corps enseignant au partage des émotions et à une rétrospection sur leur vécu durant cette période d'école à distance. Enfin, il s'agit de mettre à niveau les acquis de chacun, de revenir à un enseignement «normal» et de préparer l'année scolaire prochaine.

Les structures d'accueil parascolaire ont également dû mettre en place un concept d'hygiène avec des mesures pour les repas ou pour la gestion des arrivées et des départs des enfants. Depuis lundi, elles fonctionnent à nouveau à plein régime et ont pu trouver des solutions pour élargir leurs horaires d'accueil sur les matinées. Elles peuvent ainsi répondre aux besoins des familles qui sont au travail et dont les enfants se retrouvent en congé en raison de la reprise de l'école par demi-groupes.

Dès le 25 mai 2020, tous les élèves du CSV réintégreront l'école selon l'horaire normal et avec des effectifs complets. Toutefois, les activités scolaires habituelles de fin d'année (camps, fêtes scolaires, bal et cérémonies des 11^{es} années) ne pourront pas être maintenues cette année en raison du Covid-19.

Situation au 8 mai 2020

Suivez l'évolution des mesures sur www.val-de-ruz.ch et sur l'application NEMO News.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en mai 2020:

Noces de diamant (60 ans)

• Huguette et Jean-Michel Richard, à Cernier.

Noces d'or (50 ans)

• Bernadette et Vanni Burelli, au Pâquier;
• Marlyse et Georges Hänni, à Cernier;
• Marguerite et Jean François Jaberg, à Savagner;
• Désirée et Bernard Zaugg, au Pâquier.

90 ans

• Ginette Boverat, à Coffrane;
• Ubaldo Di Gianvittorio, à Chézard-Saint-Martin;
• Margrit Guye, aux Geneveys-sur-Coffrane.



Covid-19